



Passer son permis de conduire

Passer son permis de conduire

Scooter, moto, voiture... la commune a mis en place des dispositifs pour vous accompagner à passer le permis ! En route vers l'autonomie !

Permis citoyen

Vous avez entre 16 et 25 ans et souhaitez passer votre permis de conduire sans vous ruiner ? Le service Jeunesse peut vous aider !

Avec le dispositif Permis citoyen, vous pouvez bénéficier d'**une aide de 500? en contrepartie de 35h citoyennes** : encadrement d'activités en direction des jeunes, participation aux différentes manifestations véliziennes?

Le dispositif se décline pour la conduite accompagnée avec **une aide de 430? pour 30h travaillées et de 215? pour le permis moto en échange de 15h** de contribution citoyenne !

Une fois le dossier de candidature déposé au Service jeunesse, il devra être présenté et défendu devant un jury. Après validation, les bourses seront accordées.

[Dossier de candidature au permis citoyen 2022](#)

[Découvrez le témoignage de Tracy, une vélizienne de 23 ans qui a bénéficié du dispositif Permis Citoyen.](#)

Permis AM (2 roues)

Pour encourager l'autonomie des jeunes, la Ville a négocié un prix très attractif pour ceux qui souhaitent passer leur permis AM (2 roues : cyclomoteurs, scooters). Le permis AM permet au plus de 14 ans de conduire un cyclomoteur.

- coût 53? pour les Véliziens
- priorité aux jeunes de 14-17 ans

Une nouvelle session aura lieu les 25,27 et 29 avril 2022.

Information et inscription au service Jeunesse 01 34 58 12 29

En savoir plus

[Aide au permis de conduire](#)

Contact

Bureau d'information jeunesse

Service jeunesse
14 rue Marcel Sembat
78140 Vélizy-Villacoublay

Tél : 01 34 58 12 28
bjj@velizy-villacoublay.fr